

## Certificat de spécialisation Arboriste - Elagueur

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des personnes capables de réaliser des chantiers d'élagage et taille douce sur des arbres ainsi que de réaliser des abattages dangereux de cime et éhouppage

### PUBLIC VISE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés actifs ou en reconversion professionnelle
- Avoir + de 18 ans
- Avoir un niveau 4 minimum type Bac Pro Aménagements Paysagers, Forêt, GMNF ou BTS dans le secteur de l'aménagement ou BP Responsable de chantiers forestiers, Aménagements Paysagers

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Bonne aptitude physique
- Certificat médical (vaccinations à jour)
- Mobilité (permis VL valide)
- Examen du dossier de candidature, entretien de motivation
- Tests de pré-requis (pour construire le parcours de formation)
- Se munir d'un CV à jour et d'une carte d'identité en cours de validité

### STATUT DU STAGIAIRE

- Stagiaire de la formation professionnelle et continue
- Formation rémunérée selon l'expérience professionnelle
- Possibilité de prise en charge du coût de la formation par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

### ÉQUIPEMENT

- Pantalon anti-coupure, chaussures montantes anti-coupure : Matériel mis à disposition pour les stagiaires éligibles au programme de formation Bourgogne-Franche-Comté
- Casque avec jugulaire, harnais de grimpeur, cordage normé, outils de coupe (prêt uniquement)

### INSERTION PROFESSIONNELLE

- Salariés de services espaces verts dans les collectivités
- Arboriste élagueur, chef d'entreprise
- Grimpeur arboriste
- Elagueur taille raisonnée

Taux de réussite :  
80 %

Taux d'insertion :  
100 %

Taux de satisfaction :  
90 %



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## CONTENU DE LA FORMATION

<b>UC1 : Définir une stratégie d'intervention :</b> Réaliser un diagnostic sur l'état sanitaire et mécanique de l'arbre Elaborer un plan d'intervention dans un contexte sécuritaire (protocole)	202 h
<b>UC2 : Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail :</b> Réaliser des ascensions, des déplacements sécuritaires dans le respect du végétal et dans un contexte ergonomique (préparation à l'effort)	120 h
<b>UC3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres :</b> Réaliser des opérations de taille, d'entretien, de consolidation et de démontage dans un contexte sécuritaire et réglementaire	250 h
<b>Lutte contre les discriminations</b>	8 h
<b>Savoir-être professionnel</b>	21 h
<b>Stage en entreprise</b>	420 h
Spécificités de la formation au CFPPA :	
CACES 486 catégorie B et 489 catégorie 3 (Formation par un organisme agréé)	35 h
Permis BE (préparation sur plateau technique)	28 h
SST : Sauveteur Secouriste au travail	14 h
GSA : Geste et Secours dans l'Arbre	21 h
Habilitation électrique H0B0	7 h
AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux	7 h

## VALIDATION

3 unités capitalisables (Validité des composantes acquises durant 5 ans)  
Formation qualifiante de niveau IV



ETANG SUR ARROUX (71)

CFPPA de la Nature et de la Forêt

Tel : 03.85.86.59.50 • Fax : 03.85.86.59.69

E-mail : cfppa.velet@educagri.fr • lpa-de-velet.eclat-bfc.fr